

Déroulement de la Formation Préparatoire à l'Herboristerie

1^{re} année FPH1

à partir du 5 septembre 2023	préinscription FPH1
janvier 2024	inscription définitive FPH1
à partir du 4 janvier 2024	<p>► début FPH1</p> <p>nous vous envoyons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 exemplaires du dossier d'inscription (à signer) comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - le contrat FPH1 - les dispositions financières - le règlement intérieur.
février 2024	<p>Lorsque votre dossier nous revient complet, nous vous renvoyons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 exemplaire du dossier signé par l'ARH-IFH • des documents de préparation botanique • un livre de botanique morphologie
mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> • envoi du programme de la session 1 en présence. « plantes médicinales et aromatiques sauvages (PPAM) » • envoi de documents pour la session en présence.
du 21 au 26 avril 2024	SESSION 1
	<p>nous vous remettons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • livrets de cours + exercices + calendriers + fiches herbiers à renvoyer le 26 mai 2024
mai 2024	<ul style="list-style-type: none"> • envoi du programme des sessions 2 et 3 en présence. • envoi de documents pour la session en présence.
du 7 au 12 juillet 2024	SESSION 2
	<p>nous vous remettons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • livrets de cours + exercices + calendriers + fiches herbiers à renvoyer le 12 août 2024
du 14 au 19 juillet 2024	SESSION 3
	<p>nous vous remettons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • livrets de cours + exercices + calendriers + fiches herbiers à renvoyer le 19 août 2024
septembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> • début d'envoi des exercices chez les correcteurs, 1 au 10 de chaque mois (suivant le calendrier donné) (le calendrier de remise des exercices vous est communiqué à la session en présence) • retour des exercices corrigés à la fin des mois concernés.
novembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> • VISIOCONFÉRENCE «Chimie» FPH1
octobre 2024 à février 2025	<ul style="list-style-type: none"> • contrôles continus
à partir de début mars 2025	<p>inscription FPH2</p> <p>nous vous envoyons :</p> <p>2 exemplaires du dossier d'inscription (à signer) comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contrat FPH2 - les dispositions financières - le règlement intérieur.
mars 2025	<p>nous vous renvoyons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 exemplaire du dossier signé par l'ARH-IFH • le dossier stage professionnel
avril-mai 2025	<p>nous réceptionnons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conventions de stage professionnel <p>nous vous renvoyons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le programme de la session en présence
avril ou mai 2025	<ul style="list-style-type: none"> • VISIOCONFÉRENCE «Chimie» Préparation au contrôle

Déroulement de la Formation Préparatoire à l'Herboristerie

2^e année FPH2 + Modules de spécialisation professionnelle

	contrôle de connaissances FPH1 ▶ début FPH2
du 15 au 20 juin 2025	SESSION 1 nous vous remettons : <ul style="list-style-type: none"> livrets de cours + exercices + calendrier + fiches herbiers à renvoyer le 10 septembre 2025
du 22 au 27 juin 2025	SESSION 2 nous vous remettons : <ul style="list-style-type: none"> livrets de cours + exercices + calendrier + fiches herbiers à renvoyer le 10 septembre 2025
du 20 au 25 juillet 2025	SESSION 3 nous vous remettons : <ul style="list-style-type: none"> livrets de cours + exercices + calendrier + fiches herbiers à renvoyer le 10 septembre 2025
août 2025	<ul style="list-style-type: none"> stage professionnel avec convention
septembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> début d'envoi des exercices chez les correcteurs, 1 au 10 de chaque moi (suivant le calendrier donné qui vous est communiqué lors de la session en présence) retour des exercices corrigés à la fin des mois concernés.
décembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> contrôle continu + stage professionnel avec convention
janvier 2026	nous vous envoyons : <ul style="list-style-type: none"> les échantillons de plantes sèches à connaître
février 2026	<ul style="list-style-type: none"> contrôle continu + stage professionnel avec convention
mars 2026	
avril 2026	inscription au contrôle de connaissances fin FPH2.
mai 2026	<ul style="list-style-type: none"> révision de toutes les matières FPH2 (dont plantes sèches)
fin mai 2026	<ul style="list-style-type: none"> remise du rapport de stage (2 exemplaires)
	contrôle de connaissances FPH2
juillet 2026	
août 2026	nous vous renvoyons : <ul style="list-style-type: none"> les notes du contrôle de connaissances vous sont envoyées. 1 exemplaire du rapport de stage.
à partir de septembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> Nous vous proposons des MODULES DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE (Prérequis : l'attestation de compétence préparatoire au métier d'herboriste, délivrée par l'ARH-IFH)

**Attestation de compétence préparatoire au métier d'herboriste
décernée par l'ARH et remise lors de l'assemblée générale.**

MODULES DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE 2023/2024

MODULE 1 | Savoir animer des sorties botaniques et des ateliers thématiques autour de l'herboristerie

- Julien LEBCEUF, animateur botanique, et Jan IVONIG, conteur et formateur en ateliers d'écriture et prise de parole en public

MODULE 2 | Savoir encadrer des animations sur la teinture végétale

- Martine VALLET, artisane teinture

MODULE 3 | Créer sa micro-ferme en PPAM et formation ABC d'Agroécologie et Fertilité des sols

- Sacha GUÉGAN, ingénieur et conseiller en Permaculture et Rémi THINARD "Symbiotik Agroécologie", formateur et conseiller en agriculture et agroécologie

MODULE 4 | Techniques de séchage des PPAM et concevoir son séchoir (en 2024) avec ateliers de plantes culinaires sauvages

- Thibaut JOLIET, formateur au CFPPA de Montmorot (39) et producteur/transformateur de PPAM

MODULE 5 | Créer son herboristerie (en 2024)